

Communiqué de presse

Fondation « Ombudsman de l'assurance privée et de la SUVA » – nouveau président et nouveaux membres du Conseil de Fondation.

La Fondation « Ombudsman de l'assurance privée et de la SUVA » sera désormais présidée par le Conseiller aux États Matthias Michel. Il a pris le 13 mars 2020 la succession de l'ancien Conseiller aux États Rolf Schweiger, qui s'est retiré après 14 ans d'activité.

Ce même 13 mars 2020, les Conseillers nationaux Christoph Eymann, Baptiste Hurni et Fabio Regazzi ont été élus au conseil de fondation. Ils succèdent à trois membres de longue date : Francis Matthey (ancien Conseiller national et ancien Conseiller aux États), Chiara Simoneschi-Cortesi (ancienne Présidente du Conseil national) et Daniela Schneeberger (Conseillère nationale).

La Fondation « Ombudsman de l'assurance privée et de la SUVA » s'entretient dans les litiges entre assurés et compagnies d'assurances privées. Elle examine les divergences d'opinion de façon neutre et non bureaucratique et offre gratuitement ses services pour les assurés. Le conseil de fondation garantit l'indépendance et la neutralité de l'Office de médiation. La majorité des huit personnes qui compose le conseil de fondation n'ont aucun lien avec les assurances privées et la SUVA. Six membres du conseil de fondation sont des personnalités neutres qui appartiennent ou appartenait à l'Assemblée fédérale.

Contact:

Martin Lorenzon
Ombudsman
Tel 044 / 211'30'90